



RÈGLEMENT COURSE LA JEANNETTE

Article 1 : Organisateurs

La Jeannette est un événement sportif, solidaire et festif organisé par l'association 7 animés (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment par mail à l'adresse suivante :

direction@7animés.fr

ou vous rendre sur le site <https://7animés.wixsite.com/la-jeannette>

Article 2 : Date, horaires et circuits

La Jeannette aura lieu le samedi 27 septembre 2025 Place Job – 105, route de Blagnac - Toulouse (31200) dans le quartier des Sept Deniers.

L'événement comporte entre autres 4 parcours de course. P1, P2, P3, P4, et un parcours de marche.

P1 : Parcours enfant 5/7 ans

Course empruntant un parcours balisé, distance 800 m. Circuit facile. Échauffement à 15h.

Départ place JOB à 15h15, ravitaillement à l'arrivée.

P2 : Parcours enfant 8/ 10 ans puis 11 ans et plus

Course empruntant un parcours balisé, distance 1,5 km. Circuit facile.

Échauffement à 15h.

Départ place JOB à 15h20, ravitaillement à l'arrivée.

P3 : Course à pied, 5km

Empruntant un parcours balisé, en ville et le long de la Garonne.

Échauffement à 16h.

Départ place Job à 16h15. Ravitaillement à mi-parcours (Eau), et ravitaillement à l'arrivée.

P4 : Course à pied, 10 km.

Parcours balisé, en ville et le long de la Garonne.

Départ à 18h, deux ravitaillements (Eau) et ravitaillement à l'arrivée.

Parcours Marche

Parcours balisé, en ville et le long de la Garonne, distance 5 km.

Échauffement à 16h.

Départ à 16h15 place Job ravitaillement à mi-parcours (Eau), et ravitaillement à l'arrivée.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ces horaires en fonction des aléas dans l'organisation de la journée. Les horaires définitifs seront à consulter sur le site de La Jeannette.

Article 3 : Conditions d'inscription

3-1 : Catégories d'âge, le jour de la course. Les âges sont donnés à titre indicatif.

- P1 : 5 à 7 ans
- P2 : sas 1 : 8 à 10 ans / sas 2 : 11 et plus
- P3 : ouvert à tous les âges à partir de 13 ans
- P4 : minimum 18 ans
- Parcours de marche : ouvert à tous les âges.

3-2 : Certificat médical et licences sportives

Les courses de 5km et 10 km étant non chronométrées et sans classement, la remise d'un certificat médical lors de l'inscription n'est pas obligatoire.

3-3 : Mineurs

Quel que soit le parcours sélectionné, une autorisation parentale sera à fournir, en pièce jointe sur le formulaire d'inscription en ligne ou le jour de la remise du dossard (formulaires prêt-à-remplir sur place).

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 01 Juillet 2025 via la plateforme d'inscription HELLOASSO

<https://www.helloasso.com/associations/association-7-animes/evenements/la-jeannette-2025>

4-1 : Tarification

Le but de la Jeannette étant de collecter des fonds en faveur de la recherche contre le cancer en pédiatrie portée par l'Institut Gustave Roussy et par l'Oncopole Toulouse, nous rappelons ici que la tarification proposée est le minimum mis en place par l'organisateur pour couvrir les frais liés à l'organisation.

Les dons supplémentaires de la part des participants permettront de nous rapprocher de l'objectif final.

- Parcours 1 et 2 : **5 euros**
- Parcours 3 et marche : **8 euros**
- Parcours 4 : **12 euros**

4-2 : Remboursement

Chaque engagement est ferme et définitif. Dans le cas d'une annulation de l'événement par l'organisateur, l'organisation proposera un remboursement ou bien la possibilité de transférer le montant de l'inscription en dons à l'institut Gustave Roussy et à l'Oncopole Toulouse.

Article 5 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de la MAIF pour la durée de l'épreuve.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre

les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Ni vestiaires, ni consignes ne seront mis à disposition par l'organisation.

Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants sont du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS).

La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières et par une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires. Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

Article 7 : Dossards

Le retrait des dossards se fera auprès du secrétariat de l'association 7 Animés, situé au premier étage de l'espace JOB. Une permanence sera ouverte la semaine précédant l'événement de 17h30 à 20h00. Un mail de confirmation vous sera envoyé pour vous préciser les jours exacts de retrait.

Pour toute demande de renseignements veuillez contacter le 05 34 43 84 33 ou privilégier le mail : secretariat@7animés.fr.

Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant, accroché au moyen de quatre épingles à nourrice, à disposition si besoin. Il doit être visible pendant toute la durée de la course.

Article 8 : Charte du coureur

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant (jusqu'à l'arrivée des secours).

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera l'exclusion du fautif.

Article 9 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

